

INSECTES PROTÉGÉS EN WALLONIE

par Annie Jacob-Remacle

En Belgique, deux affiches illustrant les insectes protégés en Wallonie viennent d'être éditées. Dans cette partie du pays, 50 espèces sont actuellement protégées et parmi elles, plusieurs sont en danger d'extinction ou ont peut-être déjà disparu.

En 1985, l'Exécutif Régional Wallon a pris un premier arrêté relatif à la protection de l'entomofaune (arrêté du 19/11/1985). Dans celui-ci figurait une liste de 47 espèces menacées de disparition à brève échéance. Cet arrêté a été modifié en 1987 par un second arrêté qui porte à 50 les espèces actuellement protégées en Région wallonne (arrêté du 09/07/1987). Le contenu de ce dernier arrêté est brièvement résumé ci-après :

"La destruction, la capture, la détention, le transport, l'utilisation à des fins décoratives ou lucratives, l'échange, la vente ou l'achat d'exemplaires (morts ou vivants) des espèces protégées sont interdits. Il est également interdit de détruire ou d'endommager volontairement les habitats et les refuges de ces espèces. Par ailleurs, sauf lorsqu'il est impérieux de préserver la santé humaine, la sécurité publique ou le fruit d'activités économiques, il est interdit d'installer ou de faire fonctionner les pièges permettant de récolter des insectes automatiquement de façon massive et non discriminatoire. Le Ministre qui a la Conservation de la Nature dans ses attributions peut accorder des dérogations individuelles et temporaires aux interdictions mentionnées ci-dessus ; les demandes de dérogations doivent être motivées et porter exclusivement sur des projets de nature scientifique ou éducative".

Deux affiches viennent d'être éditées et ont comme but essentiel de sensibiliser le grand public à la protection des insectes. N'ayant pas été conçues dans un but d'identification des espèces protégées, elles ne permettront nullement de reconnaître toutes ces espèces. En effet, les critères de détermination des insectes sont complexes. Pour nombre d'entre eux, en particulier pour la majorité

des papillons, mâles et femelles sont différents ; de plus, les ailes des papillons présentent souvent des couleurs et des dessins différents sur les faces supérieure et inférieure. Quelques espèces, comme le Flambé ou le Criquet à ailes bleues, sont cependant aisées à identifier.

Pour bien mettre l'accent sur l'importance primordiale de la conservation des habitats de ces espèces protégées, les insectes représentés sur les affiches ont été regroupés par grands types d'habitats. La régression de nombreux Papillons, par exemple, s'explique par la disparition progressive des biotopes abritant les plantes nourricières des chenilles.

Les Papillons (ordre des Lépidoptères)

Les 22 espèces de papillons protégés en Wallonie sont regroupées ci-dessous par famille. Ces espèces forment deux grands

ensembles en rapport avec le type d'habitat où elles se reproduisent :

- les espèces thermophiles qui fréquentent les biotopes chauds et secs, comme les pelouses calcaires ; toutes les espèces protégées de Lépidoptères appartiennent à cette catégorie, sauf les espèces mentionnées ci-dessous ;
- les espèces plutôt hygrophiles, au nombre de six, qui se rencontrent dans les milieux plus ou moins humides tels les prairies humides à Bistorte.

Quelques espèces de papillons protégées présentent toutefois des exigences écologiques moins marquées : il s'agit de *Nymphalis antiopa*, le Morio, et de *Coenonympha glycerion*, le Fadet de la Mélique.

Certaines espèces sont liées à une seule plante-hôte, elle-même en régression en Wallonie. C'est le cas, par exemple, de *Boloria aquilonaris*, baptisé depuis peu Nacré de la Canneberge, dont la chenille s'alimente uniquement sur la Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*), une plante des tourbières.

Lépidoptères protégés en Wallonie

Papilionidae

- *Iphiclides podalirius* (Linné, 1758)

Pieridae

- *Colias australis* Verity, 1911

Nymphalidae

- *Boloria aquilonaris* (Stichel, 1908)
- *Fabriciana niobe* (Linné, 1758)
- *Melitaea cinxia* (Linné, 1758)
- *Nymphalis antiopa* (Linné, 1758)
- *Proclossiana eunomia* (Esper, 1799)

Satyridae

- *Coenonympha glycerion* (Borkhausen, 1788)
- *Coenonympha hero* (Linné, 1761)
- *Erebia aethiops* (Esper, 1777)
- *Erebia ligea* (Linné, 1758)

Lycaenidae

- *Lycaeides argyrognomon* (Bergsträsser, 1779)
- *Lycaeides idas* (Linné, 1761)
- *Lycaena dispar* (Haworth, 1803)
- *Lycaena helle* (Denis & Schiffermüller, 1775)
- *Lysandra bellargus* (Rottemburg, 1775)
- *Maculinea arion* (Linné, 1758)
- *Maculinea rebeli* (Hirschke, 1904)
- *Nordmannia acaciae* (Fabricius, 1787)
- *Plebicula thersites* (Cantener, 1834)
- *Satyrrium spini* (Denis & Schiffermüller, 1775)

Hesperiidae

- *Pyrgus armoricanus* (Oberthür, 1910)

Les insectes protégés appartenant aux autres ordres représentent 28 espèces parmi lesquelles 23 sont des Coléoptères.

Pour insister sur l'importance de leurs biotopes, ces insectes ont également été répartis, de façon simplifiée, selon les grands types d'habitats :

- les espèces aquatiques : l'Hydrophile brun, *Hydrophilus piceus*, et les Dytiques. Malgré son abondance, le Dytique bordé, *Dytiscus marginalis*, a été inclus dans la liste des espèces protégées, en raison de la confusion possible avec d'autres espèces plus rares.

- les espèces thermophiles qui se rencontrent en principe dans des milieux chauds et secs : les Méloés, la Cigale des montagnes *Cicadetta montana* et la Mante religieuse *Mantis religiosa*. Le Criquet à ailes bleues *Oedipoda coerulea* semble s'adapter à certains biotopes anthropogènes comme les sablières, carrières, voies de chemin de fer, terrils,...

- les espèces forestières ou à tendance forestière : *Calosoma inquisitor*, le Lucane cerf-volant *Lucanus cervus* et le Prion tanneur *Prionus coriarius*, ainsi que les deux Fourmis, *Formica rufa*, la Fourmi rousse, et *Formica polyctena* ; la protection des fourmières édifiées par ces deux fourmis des bois est importante à cause de leur rôle dans le contrôle des ravageurs forestiers. Le Minotaure typhée *Typhoeus typhoeus* se rencontre encore dans certains bois sablonneux, fréquentés par les lapins et les cervi-

Autres insectes protégés en Wallonie

Coleoptera

Carabidae

- *Calosoma inquisitor* (Linné, 1758)
- *Carabus cancellatus* Illiger, 1798

Cerambycidae

- *Aromia moschata* (Linné, 1758)
- *Lamia textor* (Linné, 1758)
- *Prionus coriarius* (Linné, 1758)

Cetoniidae

- *Cetonia aurata* Linné, 1761
- *Gnorimus nobilis* (Linné, 1758)
- *Potosia cuprea* (Fabricius, 1775)

Dytiscidae

- *Dytiscus circumflexus* Fabricius, 1801
- *Dytiscus dimidiatus* Bergsträsser, 1778
- *Dytiscus lapponicus* Gyllenhal, 1808
- *Dytiscus latissimus* Linné, 1758
- *Dytiscus marginalis* Linné, 1758
- *Dytiscus semisulcatus* Müller, 1776

Geotrupidae

- *Typhoeus typhoeus* (Linné, 1758)

Hydrophilidae

- *Hydrophilus piceus* (Linné, 1758)

Lucanidae

- *Lucanus cervus* (Linné, 1758)

Meloidae

- *Meloe autumnalis* Olivier, 1792
- *Meloe brevicollis* Panzer, 1793
- *Meloe proscarabaeus* Linné, 1758
- *Meloe rugosus* Marsham, 1802
- *Meloe variegatus* Donovan, 1793
- *Meloe violaceus* Marsham, 1802

Dictyoptera

Mantidae

- *Mantis religiosa* Linné, 1758

Orthoptera

Acrididae

- *Oedipoda coerulea* (Linné, 1758)

Homoptera

Cicadidae

- *Cicadetta montana* (Scopoli, 1772)

Hymenoptera

Formicidae

- *Formica rufa* Linné, 1758
- *Formica polyctena* Förster, 1850

dés dont il exploite les excréments. Quant aux Longicornes (Cerambycides) *Lamia textor* et *Aromia moschata*, leur larve xylophage vit dans le bois des saules et/ou des peupliers.

- *Carabus cancellatus* et les trois Cétoniides peuvent en principe se trouver dans différents habitats. Les adultes de ces derniers sont observés sur les fleurs, alors que les larves se développent dans les matières végétales en décomposition, par exemple dans le terreau des arbres creux.

Pour en savoir plus

Les deux affiches ont été réalisées par Annie Jacob-Remacle avec l'appui du Ministère de la Conservation de la Nature pour la Région wallonne.

Diffusion : Ministère de la Région Wallonne, Division Nature et Forêts, Service Conservation de la Nature et Espaces verts, L'Espinois, Avenue Albert 1^{er}, 187 - B-5000 Namur.



SCIENCES ART ET NATURE NÉRÉE BOUBÉE

87, rue Monge F-75005 Paris
© 16-1- 47 07 53 70

**Tout le Matériel nécessaire à l'Entomologie
(mais aussi à la Botanique que nous aimons beaucoup...)**

CHASSER • PRÉPARER • COLLECTIONNER • PRÉSERVER • OBSERVER

Fidèle à la tradition :

- dans son matériel,
- la qualité de ses spécimens,
- ses informations.

Ouvert du mardi au samedi inclus de 9 h 30 à 19 h (samedi : 18 h)